



# Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°30  
Réunion du 2 avril 2026

**Animateur :** M. SABANI (CD)

**Présent(e)s :** Mmes GERALDO (CD) – BANDOUI (CD)  
MM. FERGAN – LE LOUET (CD) – MEUNIER (CD) – BORDET (CD)

**Assistent :** Mlle LE MOEL (ALTERNANTE)  
MM. FOFANA - NJIMAFO (ALTERNANT)

**Excusées :** Mme LOMON

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

**GUIDE  
DU  
CLUB**

**GUIDE  
DU  
CLUB**

Recherche

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



<u>N°dossier</u>	<u>Date mail</u>	<u>N° club</u>	<u>Club</u>	<u>Demande</u>	<u>Retour de la CCCD</u>
<b>SEMAINE du 27/03/2026 au 26/03/2026</b>					
Dossier N°413	30/03/2026		3CD	Réception FMI, forfait non avisé FONTENAY AUX ROSES  <b>U16 D5 Poule Consolante A du 29/03/2026 - n°55463994 COURBEVOIE SPORTS 3 / FONTENAY AUX ROSES 2</b>	<b>FONTENAY AUX ROSES 2</b> : -1 Point (0 but) <b>COURBEVOIE SPORTS 3</b> : 3 points (5 buts)  <b>1er Forfait non avisé de l'équipe FONTENAY AUX ROSES 2</b> <b>Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2) + frais des officiels à la charge de FONTENAY AUX ROSES</b>
Dossier N°414	30/03/2026		3CD	Réception FMI, forfait non avisé FONTENAY AUX ROSES  <b>Critérium U11 Poule O du 28/03/2026 - n°54984903 FC CHAVILLE 3 / FONTENAY AUX ROSES 3</b>	<b>FONTENAY AUX ROSES 3</b> : -1 Point (0 but) <b>FC CHAVILLE 3</b> : 3 points (5 buts)  <b>1er Forfait non avisé de l'équipe FONTENAY AUX ROSES 3</b> <b>Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°415	30/03/2026		3CD	Réception FMI, forfait non avisé MONTROUGE FC 92 3  <b>Critérium U11 Poule C du 28/03/2026 - n°54984145 MEUDON AS 3 / MONTROUGE FC 92 3</b>	<b>MONTROUGE FC 92 3</b> : -1 Point (0 but) <b>MEUDON AS 3</b> : 3 points (5 buts)  <b>1er Forfait non avisé de l'équipe MONTROUGE FC 92 3</b> <b>Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°416	30/03/2026	500622	ST CLOUD FC	Forfait avisé ST CLOUD FC 2  <b>ANCIENS 45ans à 8 du 05/04/2026 - n°54490644 JSC NANTERRE 3 / ST CLOUD FC 2</b>	<b>ST CLOUD FC 2</b> : -1 point (0 but) <b>JSC NANTERRE 3</b> : 3 Points (5 buts)  <b>1er Forfait avisé de l'équipe MALAKOFF USM 1</b>
Dossier N°417	30/03/2026		3CD	Réception FDM papier, match non joué pour absence d'un dirigeant pour SEVRES FC 92 2  <b>COUPE HDS LOISIRS SENIORS du 30/03/2026 - n°55539394 SEVRES FC 92 1 / SEVRES FC 92 2</b>	La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite éventuelle à donner.
Dossier N°418	31/03/2026	500005	CLICHY S/SEINE	Nous informe d'un doublon de match  <b>ANCIENS D3 du 05/04/2026 - n°53445209 COURBEVOIE SPORTS / CLICHY S. SEINE US</b>  <b>COUPE HDS ANCIENS du 05/04/2026 - n°55573710 CLICHY S/SEINE US 2 / SEVRES FC 92 1</b>	La 3CD décide de reporter la rencontre ci-dessous au <b>DIMANCHE 19 AVRIL 2026</b>  <b>ANCIENS D3 du 05/04/2026 - n°53445209 COURBEVOIE SPORTS / CLICHY S. SEINE US</b>

Dossier N°419	31/03/2026	500561	NANTERRE ES	Nous informe d'un doublon de match  <b>U14 D2 du 04/04/2026 - n°53499649 NANTERRE ES 2 / VILLENEUVE GARENNE 1</b>  <b>COUPE HDS U14 du 04/04/2026 - n°55573841 STADE Français 1 / NANTERRE ES 2</b>	La 3CD décide de reporter la rencontre ci-dessous au <b>SAMEDI 18 AVRIL 2026</b>  <b>U14 D2 du 04/04/2026 - n°53499649 NANTERRE ES 2 / VILLENEUVE GARENNE 1</b>
Dossier N°420	02/04/2026		3CD	<b>U15 D1 - n°53495520 MONTROUGE FC 92 2 / ISSY FC 2</b>	La 3CD décide de reporter la rencontre ci-dessous au <b>SAMEDI 25 AVRIL 2026</b>  <b>U15 D1 - n°53495520 MONTROUGE FC 92 2 / ISSY FC 2</b>
Dossier N°421	01/04/2026	546883	GARCHES VAUCRESSON	Réception Mail, forfait avisé GARCHES VAUCR  Critérium U11 Poule N du 04/04/2026 - n°54984883 MALAKOFF USM 2 / GARCHES VAUCR 2	1er Forfait avisé de l'équipe U11 Poule N de GARCHES VAUCR.
Dossier N°422	29/03/2026	590400	METRO TRANSPORT	Réception Mail, forfait avisé METRO FOOT ANTONY 1  Critérium U11 Poule O du 04/04/2026 - n°54984977 CHAVILLE FC 3 / METRO FOOT ANTONY 1	1er Forfait avisé de l'équipe U11 Poule N de METRO FOOT ANTONY 1.

## II. FDM/FMI MANQUANTES

### • PREMIÈRE DEMANDE

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Equipe visiteuse
U14 D5	Poule Cons C	28/03/2026	55465128	22	Aca	23	Levallois Sc
U15 D2	Poule Unique	28/03/2026	53495920	1	Bagneux Com	2	Nanterre Es
FUTSU13	Poule Unique	28/03/2026	55056342	1	Neuilly Fc 92	1	Gennevilliers Soccer
U14 D5	Poule Cons D	28/03/2026	55465188	22	Vanves Stade	22	Voltaire Chat. M. Ss
CDM D1	Poule Unique	29/03/2026	53478662	5	A.S. Mboa	5	Suresnes J.S.
U18 D4	Poule A	29/03/2026	54769303	22	Asnieres Fc	21	Cheminots Ouest L As
ANC D5	Poule Unique	29/03/2026	53693602	32	Rueil Malmaison Fc	32	Fontenay Aux Roses

### • DEUXIÈME DEMANDE

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Equipe visiteuse
FUTSAL U15	Poule Unique	21/03/2026	55056448	1	Clichy Futsal	2	Asnieres Futsal 92
U14 D5	Poule Accession	21/03/2026	55464995	21	Csm Clamart Foot	22	Chaville Fc
SEN D3	Poule Unique	22/03/2026	53447957	2	Gennevilliers Csm	2	Bagneux Com

### • CLOTURE DU DOSSIER POUR NON-RÉCEPTION FMI OU FDM PAPIER

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 et application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Equipe visiteuse
CDM D1	Poule Unique	15/03/2026	53478635	5	As Ararat Issy	5	Courbevoie Sports
U16 D5	Poule Consolante A	15/03/2026	55464014	24	Issy Fc	23	Courbevoie Sports

#### **Article 44 - FEUILLES DE MATCHS**

**44.1 - Feuille de match informatisée : en cas de non-transmission ou toute autre cause, les pénalités financières ou sportives sont prévues dans l'annexe 13 -F.M.I. du Règlement Sportif Général du 92.**

**44.2 - En cas d'impossibilité de se servir de la tablette, une feuille de match papier doit être faite. En cas de non-envoi de cette feuille de match après deux réclamations de la commission compétente par l'intermédiaire de FOOTCLUBS ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe N°2 du R.S.G. du District et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant les points et buts acquis au cours de la rencontre à condition que :**

**- Un rapport d'officiel du district désigné soit transmis au District,**

**- Ou qu'un mail des deux clubs officialisant le résultat de la rencontre soit transmis au District.**

## III. FDM/FMI MANQUANTES FOOT EDUCATIF

### • PREMIÈRE DEMANDE

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Equipe visiteuse
U11	Poule O	28/03/2026	54984902	1	Jeunes Antony Ass	3	Voltaire Chat. M. Ss
U10	Poule E	28/03/2026	54981912	21	Villeneuve Garenne	21	Garenne Colombes Af
U11F	Poule A	28/03/2026	54939718	1	Suresnes J.S.	1	Antony Foot Evolutio
U11F	Poule B	28/03/2026	54989828	1	Nanterre Es	1	Villeneuve Garenne

### • DEUXIÈME DEMANDE

## Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Equipe visiteuse
U10	Poule I	21/03/2026	54982373	25	Boulogne Bil. Ac	21	Rueil Malmaison Fc
U10	Poule J	21/03/2026	54982433	26	Boulogne Bil. Ac	22	Rueil Malmaison Fc
U11F	Poule A	21/03/2026	54939746	2	Csm Clamart Foot	1	Csm Clamart Foot
U12	Poule F	21/03/2026	54959614	23	Gennevilliers Csm	22	St Cloud Fc
U12	Poule A	21/03/2026	54959305	21	Aca	23	Asnieres Fc
U12	Poule B	21/03/2026	54959361	22	Aca	24	Asnieres Fc
U10	Poule R	21/03/2026	54983063	22	Aca	21	Aca
U10	Poule M	21/03/2026	54982638	21	Antony Foot Evolutio	21	Fontenay Aux Roses
U10	Poule N	21/03/2026	54982792	22	Antony Foot Evolutio	22	Fontenay Aux Roses
U12	Poule J	21/03/2026	54959947	25	Issy Fc	24	Sevres F.C. 92
U12E	Poule B	21/03/2026	54833142	22	Montrouge Fc 92	21	Fontenay Aux Roses
U13	Poule D	21/03/2026	54957583	3	Racing Club France	1	Puteaux Csm
U13L	Poule A	21/03/2026	54833454	1	Suresnes J.S.	1	Neuilly O.
U12	Poule C	21/03/2026	54959417	23	Suresnes J.S.	22	Stade Francais
U12	Poule D	21/03/2026	54959501	24	Suresnes J.S.	23	Stade Francais
U11	Poule O	21/03/2026	54984961	3	Voltaire Chat. M. Ss	3	Chaville Fc

### • **CLOTURE DU DOSSIER POUR NON-RÉCEPTION FMI OU FDM PAPIER**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 et application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Equipe visiteuse
U12	Poule C	14/03/2026	54959412	24	Nanterre Es	23	Villeneuve Garenne
U12	Poule D	14/03/2026	54959496	25	Nanterre Es	24	Villeneuve Garenne
U12E	Poule C	14/03/2026	54833216	22	Racing Club Fra	21	Voltaire Chat. M. Ss
U12	Poule H	14/03/2026	54959739	21	Vanves Stade	23	Issy Fc
U12	Poule I	14/03/2026	54959871	22	Vanves Stade	24	Issy Fc

#### Article 44 - FEUILLES DE MATCHS

44.1 - Feuille de match informatisée : en cas de non-transmission ou toute autre cause, les pénalités financières ou sportives sont prévues dans l'annexe 13 - F.M.I. du Règlement Sportif Général du 92.

44.2 - En cas d'impossibilité de se servir de la tablette, une feuille de match papier doit être faite. En cas de non-envoi de cette feuille de match après deux réclamations de la commission compétente par l'intermédiaire de FOOTCLUBS ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe N°2 du R.S.G. du District et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant les points et buts acquis au cours de la rencontre à condition que :

- Un rapport d'officiel du district désigné soit transmis au District,
- Ou qu'un mail des deux clubs officialisant le résultat de la rencontre soit transmis au District.

## IV. FICHES PLATEAUX

### • **DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Plateau	Date	Club
<b>Plateau U7</b>	21/03/2026	Asnieres F.c.

### **CLOTURE DU DOSSIER POUR NON-RÉCEPTION FICHE PLATEAUX**

Amende de 60€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 et application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 :

Plateau	Date	Club
<b>Plateau U6</b>	14/03/2026	Vanves Stade

## V. FICHES LICENCES

## DEUXIEME DEMANDE

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Plateau	Date	Club
<u>U7 Fiches Licences</u>	21/03/2026	Colombes L.s.o.
<u>U7 Fiches Licences</u>	21/03/2026	Suresnes J.s.
<u>U7 Fiches Licences</u>	21/03/2026	Asnieres F.c.
<u>U7 Fiches Licences</u>	21/03/2026	Courbevoie S. F
<u>U7 Fiches Licences</u>	21/03/2026	Clichy S/seine U.s.

- CLOTURE DU DOSSIER POUR NON-RÉCEPTION FICHE LICENCE PLATEAUX

Amende de 60€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 et application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 :

Plateau	Date	Club
<u>U6 Fiches Licences</u>	14/03/2026	Rueil Malmaison F.c.
<u>U6 Fiches Licences</u>	14/03/2026	Chatillonnais S.c.m.
<u>U6 Fiches Licences</u>	14/03/2026	Vanves Stade

# Sous/Commission F.M.I.

Procès-Verbal n° 21  
Réunion du 02 Avril 2026

Animateur : M. G. DELORME

Présent(e)s : M. M. SOUKUP – A. VIAUD – D. TCHENQUELA – L. BROUDIC

## I. Les règles F.M.I.

La commission se réunit **tous les mardis** en Visio ou par échange de mails, suivant une journée de championnat ou tour de coupe.

**Les clubs doivent envoyer la feuille d'anomalies en cas de non- fonctionnement de la tablette.**

Les réponses aux demandes d'explications doivent parvenir au District avant le mardi 12h (date précisée sur le PV).

### RAPPEL IMPORTANT

Information FMI (Feuille de Match Informatisée)

Les versions historiques de la WebApp FMI, à savoir la version 3.9 ainsi que la version 4.0.10, seront prochainement inutilisables.

Ainsi, à compter du 31 mars 2026, l'ensemble des clubs devra impérativement utiliser la version 5 de la WebApp FMI, et plus précisément la version 5.0.16.

1 – Il subsiste quelques soucis d'erreurs faites au moment de la transmission finale, après la clôture du match.

Pour vous prémunir de toutes contestations, vous devez faire une photo de la composition des équipes juste avant la signature d'avant-match

Cette photo des compositions des équipes vous sera demandé en cas d'absence de feuille FMI ou de feuille papier comme justificatif de la rencontre  
(Articles 13.1.4 et 44.2 du R.S.G. 92)

Une fois que la tablette vous est redonnée par l'arbitre après la clôture de la feuille, vous devez, avec un accès internet, transférer la feuille de match.



Inutile de « récupérer les rencontres » c'est le meilleur moyen pour effacer la rencontre jouée.

Eviter aussi d'utiliser la tablette pour une autre rencontre avant de transférer.  
Cela écrasera la feuille du match avant l'envoi.

#### **Rappel du R.S.G. du 92 :**

##### **Article 13 - LES FEUILLES DE MATCHS, LES RÉSULTATS**

**13.1.4 – Le club recevant doit prendre une photo de la composition des deux équipes au moment de la signature d'avant-match, avant la validation d'avant-match. La photo de cette pièce officielle (composition des deux équipes au moment de la signature d'avant-match) sera réclamée par la commission compétente du District en cas de non-réception des données FMI.**

##### **Article 44 - FEUILLES DE MATCHS**

**44.2 - En cas d'impossibilité de se servir de la tablette, une feuille de match papier doit être faite. Elle est obligatoire. Dans le cas où le club recevant est dans l'incapacité de respecter l'article 13.1.4 du présent règlement, il aura match perdu par pénalité et une amende prévue à l'annexe 2 Financière du RSG 92. 44.3**

**2 - Il est « obligatoire d'avoir au moins un dirigeant licencié présent sur le banc de touche et un dirigeant licencié faisant la touche. A la signature de la feuille de match, si aucun nom ne figure dans la case « dirigeant » vous devez préciser dans la rubrique « observations d'après match » le nom du dirigeant présent sur la rencontre.**

#### **Demande de F.M.I.**

Sur les rencontres suivantes :

- COURBEVOIE SPORTS / FC ASNIERES (5347369) CDM D1
- FC SAINT CLOUD / USM MALAKOFF (53495383) U16 D4
- CSM GENNEVILLIERS / FC PLESSIS ROBINSON (53447487) Seniors D1
- U.S.A. CLICHY / JS SURESNES (55465060) U14 D5 Poule Consolante A
- S.C. LEVALLOIS / RACING CLUB FRANCE (53495879) U15 D2

En l'absence de réponse, les rencontres ci-dessus sont transmises à la Commission Centrale des Compétitions Départementales pour décision.

#### **IV. Amende pour signature feuille de match par joueur mineur (absence de DR lors de la signature)**

La feuille de match signée par un mineur en « jeunes ». est amendable Article 10.2. Cas n° 5 Annexe 13 du R.S.G. du 92

- A. S. ARARAT ISSY – Match n° 55465187 – U 14 D5 Consolante D
- ANTONY FOOT EVOLUTION – Match n° 555465185 – U 14 D5 Consolante D

#### **VI. Amende pour transmission tardive de la F.M.I.**

La feuille de match informatisée doit être transmise au plus tard le dimanche soir avant minuit, article 7 du R.S.G. du 92 – amende 10 € suivant art ; 10.2 cas n° 4 -Annexe 13.

- STADE DE VANVES – Match n° 53490250 – Anciens D1
- ANTONY FOOT EVOLUTION – Match n° 5378175 – U 18 D2
- F.C. ISSY – Match n° 53496315 – Seniors D4
- A.C. BOULOGNE BILLANCOURT – Match n° 55465232 – U 14 D5 Consolante Poule E

## **VII.1<sup>er</sup> avertissement**

**En application de l'annexe 13 du Règlement Sportif Général, avertissement au club fautif et demande d'explication à renvoyer pour le mardi 14/04/2026 avant 12h, au District.**

### **Cas n°3 : Absence de préparation de la rencontre**

- F.C. SAINT CLOUD – match n° 53478177 – U 18 D2
- F.C. ISSY– match n° 53478177 – U18 D2
- ES COLOMBIENNE– match n° 53495401 – U 16 D4
- A.S. VOLTAIRE CHATENAY– match n° 55465188 – U14 D5 Consolante D
- A.S. VOLTAIRE CHATENAY – Match n° 54984902 – U 11 Poule O
  
- ASNIERES FUTSAL– match n° 55056433 – FUTSAL U15
- VILLENEUVE LA GARENNE – match n° 54981912– U 10 Poule E
- ANTONY FOOT EVOLUTION – Match n° 54939718– U 11 Fem Poule A

### **Cas n°4 : Absence de récupération (où récup. Tardive) des données de la rencontre**

- Amicale M'BOA– match n° 53478662 – C D M D1
- ASNIERES F.C. – match n° 54769303 – U 18 D4 Poule A
- BAGNEUX C.O.M. – match n° 53495920 – U 15 D2
- A.C. ASNIERES– match n°549394073–U 14 D5 Consolante Poule C

### **Cas n°4 : Utilisation d'une version supprimée (4.0.10)**

- STADE DE VANVES– match n° 55465188 – U14 D5 Consolante Poule D
- A.C. BOULOGNE BILLANCOURT– match n° 54981614 – U10 D5 Poule B
- ASNIERES F.C. – match n° 54769303 – U 18 D4 Poule A
- BAGNEUX C.O.M. – match n° 53495920 – U 15 D2
- A.C. ASNIERES– match n°549394073–U 14 D5 Consolante Poule C

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de Seine.